

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N ° AS82

présenté par

Mme Bamana, Mme Dogor-Such, Mme Ranc, M. Bentz, Mme Loir, M. Taché de la Pagerie,
M. Lioret, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, Mme Levavasseur, M. Bernhardt, M. Frappé,
Mme Delannoy, M. Florquin et M. Dussausaye

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.